

**Fiche d'inscription  
École des Arts plastiques  
Saison 2023 - 2024**



**Renseignements de l'élève et de son représentant**

**Merci d'écrire en majuscules**

**Nom, Prénom de l'enfant** : .....

Date de naissance : .....

**Nom, Prénom du responsable de l'enfant** : .....

**Adresse** : .....

**Cp / Ville** : .....

**Tél** : .....

**Adresse mail** : (indispensable pour vous informer en cas d'absence du professeur)

..... @.....

**Horaires des ateliers**

MERCREDI..... de 14h à 15h30 ..... de 6 à 8 ans

MERCREDI..... de 15h30 à 17h..... de 8 à 12 ans

SAMEDI ..... de 14h à 15h30 ..... de 8 à 12 ans

SAMEDI ..... de 15h30 à 17h30 ..... plus de 13 ans

*(sous réserve d'un effectif suffisant par cours)*

**TARIFS : 273€** (comprenant tout le matériel)

**Tarifs dégressifs pour les Guingampais** en fonction du **Quotient Familial** :

Merci de fournir une attestation de la CAF indiquant votre QF si ce dernier est inférieur à 1118

QF > à 1118 : 273 €

QF de 751.01 à 1118 : 165 €

QF < 751 : 60 €

- Le paiement des cours se fait à réception d'une facture adressée en début de chaque trimestre.

**- PAIEMENT A ADRESSER AU TRÉSOR PUBLIC**

- Possibilités de paiement avec les chèques ANCV et les tickets loisirs CAF

**(à remettre au Pôle Culture-Patrimoines de la Ville de Guingamp en début de trimestre)**

**L'engagement sera définitif à compter de la 2ème semaine de cours.**

**L'inscription constitue un engagement à l'année.**

N.B. Toute demande d'arrêt des cours ne pourra être étudiée qu'après réception d'un courrier daté invoquant le motif de la démission dûment notifiée (déménagement, maladie).

Une fois validée, la demande d'arrêt ne pourra être prise en compte que le trimestre suivant la réception du courrier.

Théâtre du Champ au Roy  
Pôle Culture-Patrimoines  
1 Place du Champ au Roy  
CS 50543  
22205 GUINGAMP CEDEX  
02.96.40.64.45  
[service.culturel@ville-guingamp.com](mailto:service.culturel@ville-guingamp.com)

Lu et approuvé le.....  
Signature des parents

## En cas d'urgence

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription

Je, soussigné (e) .....

autorise

n'autorise pas

le personnel de l'école musicale des arts plastiques, à prendre, en cas d'urgence, toutes les dispositions nécessaires et contacter les numéros d'urgence.

Personne à contacter : (nom, prénom, n° de téléphone fixe et/ou portable)

.....  
.....

Le .....à .....  
Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

## Droit à l'image pour personne mineure

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription

Je, soussigné (e) .....

autorise

n'autorise pas

l'école municipale des arts plastiques à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Le .....à .....  
Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :